



COMMUNE DE TASSIN LA DEMI-LUNE

DIRECTION DES FINANCES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Service des marchés publics

**AVIS D'ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC
RESULTAT DE MARCHÉ**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Tassin La Demi-Lune.

Correspondant : M. Pascal CHARMOT, Maire

Place Hippolyte Péragut – B.P. 58 - 69 812 Tassin-La Demi-Lune Cedex

Tél. : 04-72-59-22-11 - Télécopieur : 04-72-59-22-33

Courriel : marchespublics@villettassinlademilune.fr - secretariat@villettassinlademilune.fr

Adresse internet : <http://www.tassinlademilune.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-publics.info>

SIRET VILLE : 216 902 445 00016.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques.

Référence d'identification du marché qui figure dans l'appel public à la concurrence : 18ST007.

Objet de la consultation :

Réfection de murs et enduits du nouveau cimetière à Tassin La Demi-Lune.

Mots descripteurs : Gros œuvre - Maçonnerie.

Code NUTS : FR716 – avec nouvelle codification : FRK26.

CPV - Objet principal : 45262522 - Travaux de maçonnerie

Caractéristiques principales :

Décomposition en 3 phases :

-Phase 1 :

Démolition et reconstruction du mur (à gauche du portail d'entrée) Zone 1

Enduit sur nouveau mur Zone 1

Enduit sur murs pisé Zone 2

Réfection et étanchéité couvertines Zones 1 et 2

-Phase 2 :

Création de poteaux dans murs + chaînage + couvertines Zones 5 et 6

Enduit sur murs Zones 5 et 6

-Phase 3 :

Dépose couvertines tuile et reprise couvertines béton Zone 4

Enduit sur murs Zones 3 et 4 / Réfection et étanchéité couvertines Zone 3

Délai global prévu pour l'exécution des travaux :

- Période de préparation de chantier : 1 mois.
- Phase 1 : 2 mois.
- Phase 2 : 2 mois.
- Phase 3 : 2 mois.

Les travaux correspondant à la phase 1 devront impérativement être achevés avant la Toussaint 2018.

L'exécution du marché débute à compter de la date fixée par ordre de service. L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

Variantes : Non autorisées.

Prestations Supplémentaires Eventuelles (P.S.E.) (anciennement options) : Sans objet.

Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique des offres : 50 %

Critère « Valeur technique » décomposé en 4 sous-critères :

-Sous-critère n°1 : Etudes / Préparation du chantier / Méthodologie (15%)

L'entreprise candidate décrira comment elle gère les études et prépare ses interventions :

- Procédure de démolition des murs
- Réalisation des enduits
- Méthode de construction des poteaux dans murs Zone 6.

-Sous-critère n°2 : Moyens humains et techniques pour la réalisation / Encadrement / Contrôle des prestations (et essais) (10 %)

L'entreprise candidate fournira des informations sur les moyens mis en œuvre pour la bonne exécution des travaux.

-Sous-critère n°3 : Gestion, sécurité et propreté du chantier (20 %)

L'entreprise candidate décrira comment elle veille à la sécurité des compagnons et gère ses déchets, comment elle protège les ouvrages existants (tombe et stèles).

-Sous-critère n°4 : Qualité des produits et matériaux proposés (5 %)

- Prix des prestations : 50 %

Type de procédure : procédure adaptée ouverte (article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

Attribution du marché :

Réfection des murs et enduits du nouveau cimetière à Tassin La Demi-Lune.

Nom du titulaire : ENTREPRISE ANDRE CLUZEL

SIRET du titulaire : 319 901 922 00066

Marché n°18-048

Date d'attribution du marché : 11 juillet 2018.

Autres informations :

Par "date d'attribution du marché", il faut entendre "date de notification du marché".

Une enchère électronique a été effectuée : non.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Lyon - 184, Rue Duguesclin – 69 433 Lyon - tél. : 04-78-14-10-10 –
courriel : greffe.ta-lyon@juradmin.fr - télécopieur : 04-78-14-10-85.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Lyon - 184, Rue Duguesclin – 69 433 Lyon - tél. : 04-78-14-10-10 -
courriel : greffe.ta-lyon@juradmin.fr - télécopieur : 04-78-14-10-85.